

la remarquable et si bienfaisante association des Prévoyants de l'Avenir sur le principe de laquelle notre Caisse Nationale d'Economie a été créée.

Fondée en 1880 par un modeste travailleur, les Prévoyants de l'Avenir fêtaient leur premier million, versé par quarante-sept mille membres, en 1887.

«Depuis 1887, l'œuvre, mineure alors, aujourd'hui majeure, a marché chaque année quatorze fois plus vite que dans les six premiers exercices», et la fortune des 485,000 membres des Prévoyants de l'Avenir, dépasse aujourd'hui CINQUANTE-QUATRE MILLIONS de francs, après avoir payé deux millions trois cent mille francs à ses rentiers.

Quand on songe que cet immense capital, toujours grossissant, dont l'intérêt distribué annuellement aux rentiers, répand l'aisance dans tant de familles, on ne peut qu'admirer l'homme de génie qui, après avoir compris la force de l'épargne constante, a consacré sa vie à la réalisation de son idée et l'a menée jusqu'au succès complet, en dépit des obstacles sans nombre semés sur sa route.

La pensée de Chatelus, le typographe, croyons-nous, fondateur des Prévoyants de l'Avenir, l'utilité, la grandeur de son œuvre, se trouvent indiquées, résumées dans les paroles suivantes qu'il adressait en 1887 à ses adhérents:

«Je ne vous promets rien, mon œuvre est toute morale et toute familiale. Ce que je veux

appliquer, c'est un principe d'immense solidarité qui pousse les jeunes à épargner pour les vieux. Mon rêve est que des centaines de mille de travailleurs, dans la force de l'âge, amassent un capital qui par son rapport donne au vieillard l'assurance d'un morceau de pain.

«Nous ne nous unissons pas seulement pour l'argent, notre pensée est plus haute; nous nous solidarisons pour développer en nous l'idée de famille, de grande et saine union, et enfin pour que nos enfants regardent la vie avec plus de confiance et plus d'expérience.»

Ce sont ces données, ces sentiments élevés qui ont fait le succès, sans précédent dans les œuvres de solidarité, des Prévoyants de l'Avenir.

Toutes les espérances sont permises à une œuvre pareille et ses noces d'or pourront très facilement voir se réaliser la prédiction, faite à ses noces d'argent, qu'en 1930, dans vingt-cinq ans, «l'œuvre comptera deux à trois millions de sociétaires possédant un demi-milliard en caisse et ayant une succursale dans les quarante mille communes de France».

C'est le triomphe de l'économie rationnelle, constante, régulière, de l'entassement du sou, triomphe possible seulement par l'application du principe fécond de la solidarité.

Cette œuvre humanitaire a été introduite dans la Province de Québec par la Société Saint-Jean-Baptiste, avec la création de la Caisse Nationale d'Economie.